

Le Mot du Maire



Comme le temps passe vite...et après les annonces que je vous ai faites lors de la cérémonie des vœux de janvier, vous pouvez constater l'ampleur des travaux en cours dans la commune. Je tiens à vous remercier pour le respect des consignes imposées pour la mise en œuvre de ces réalisations. Cela facilite le travail des ouvriers sur les chantiers.

Ce respect doit aussi s'appliquer en direction des agents municipaux, qui font le nécessaire pour que votre ville soit belle et accueillante. Cependant, force est de constater que trop d'incivilités au quotidien viennent ternir les efforts consentis pour améliorer l'image de la ville et font que l'on a tendance à ne retenir que ces images dégradantes, que sont ici, un rond point dévasté, là, des fleurs arrachées ou encore des déjections canines dans les rues ou à l'arrière de bâtiments publics ; ou encore des stationnement sur des espaces interdits au mépris des arrêtés d'interdictions en vigueur.

Des sanctions seront adressées à ceux, qui par leurs incivilités méprisent le travail des agents municipaux et la volonté qui est la nôtre, de mettre en valeur notre ville.

Je vous souhaite un beau printemps ..en attendant l'été..

Christian ROUZIERES
Maire de Maurs

LES TRADITIONNELLES CÉRÉMONIES DE JANVIER



Vœux au personnel municipal



Vœux à la population



Sainte-Barbe

COMMÉMORATION

Dimanche 19 mars 2017



La cérémonie commémorant la fin des combats en Algérie s'est déroulée dans le plus grand recueillement.



Le Maire de Murs, accompagné des Maires du Canton et de quelques enfants a déposé une gerbe devant le monument aux morts cantonal.



Jean Prat a reçu, des mains du Maire de Murs, le diplôme et la médaille de porte-drapeau pour dix-sept années de service.

TRAVAUX

Murs en chantier

Les travaux de mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et pluviales ont débuté en février. Ils concernent principalement, le bas du Tour de ville et la rue du 8 mai.

Ces travaux sont engagés concomitamment par la mairie, en ce qui concerne les réseaux d'eaux pluviales et d'eau potable et par le SIVU Murs / Saint-Etienne de Murs pour les eaux usées.

La mise en séparatif des eaux usées et des eaux pluviales permet d'optimiser le traitement de la station d'épuration.



Bas du Tour de ville en travaux

L'ouverture de tranchées donne lieu à des travaux annexes comme l'enfouissement des réseaux secs et le renforcement de la sonorisation et de l'électrification sur le tour de ville, nécessaires au bon déroulement des manifestations et du marché hebdomadaire du jeudi.



● Aménagements de la rue du Pauverel

La réfection de la voirie de la rue du Pauverel est en cours. Le niveau de la route a été abaissé afin de favoriser l'évacuation des eaux de surface. Une fois le revêtement réalisé, un cheminement piéton sera matérialisé le long de l'école.

Une barrière sera installée rue Denis Forestier. Les riverains bénéficieront d'un accès réservé avec badge.

Grâce à ces aménagements, l'accès aux écoles et la circulation des piétons seront sécurisés. La réfection de la voirie permettra de maintenir la circulation des engins agricoles et poids lourds sur ce tronçon.

● Travaux de l'Hôtel de Ville



Les travaux d'aménagement du rez-de-chaussée de l'hôtel de ville ont débuté le 13 mars dernier. Les entreprises ont investi les locaux afin d'y réaliser le gros œuvre. Les aménagements intérieurs sont prêts à être réalisés, afin de réorganiser l'accueil et les différents bureaux.

A souligner :

L'implication et la coordination entre les différents services de la mairie, pour la préparation du déménagement a permis de limiter les perturbations. Les travaux à venir ont été efficacement préparés dès la fin 2016 par :

- La réalisation de bureaux temporaires dans la salle du Veyre par les services techniques.
- Le déménagement et l'archivage des dossiers par les services administratifs.
- La programmation du déplacement du réseau informatique.

RAPPEL CONCERNANT LE FONCTIONNEMENT TEMPORAIRE DE LA MAIRIE

L'accueil de la mairie est désormais situé dans l'ancien bâtiment. L'ensemble des bureaux sont répartis dans les salles de réunion Le Veyre et l'Arcambe. Cette disposition permet d'assurer la continuité du service public sans trop de perturbations.

La mairie est ouverte au public, aux jours et horaires ci-dessous :

- les lundis et mardis de 9h à 12h, une permanence téléphonique est assurée les après-midis.
- Les mercredis, jeudis, vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h.
- Le samedi de 9h à 12h.

CONSEIL JEUNES

Un mandat bien rempli : bilan des actions menées

L'actuel Conseil Jeunes de Maurs est composé de 11 membres : Flavie CAYREL, Jules GRATA-CAP, Alexis BERTHIER, Alicia ISSERTE, Paloma CORNELLES, Corentin HAMON, Yanis ROBERT, Sara LAGARDE, Mathis FONTANEL, Karen VERGNES, Adrian GENDRE.

Ces jeunes sont issus des établissements scolaires maursois. Ils ont été élus le 10 décembre 2014 et leur mandat s'achèvera à la mi décembre 2017. Ils se réunissent une fois par mois en mairie, afin d'échanger autour des projets qu'ils souhaiteraient mettre en place. Ces projets à destination des jeunes sont préparés avec les élues Nicole ROUX et Nadine TEULLET et Mélanie CHARMES coordinatrice scolaire.

Ce mandat a été marqué par la volonté de proposer de nombreuses animations pour les jeunes maursois et des actions plus pérennes comme la création d'un city-stade.

L'année 2015



Petits potiers en herbes....

Le week-end du 10-11 octobre 2015 en partenariat avec les Rencontres des Métiers de l'Artisanat d'Art, 34 jeunes de 10-15 ans ont participé aux ateliers de poterie.

Les jeunes devant le grand écran...

Deux sorties cinéma ont été proposées le 20 octobre et le 21 décembre 2015. Ces sorties ont été très appréciées : 80 jeunes y ont participé, la première au cinéma « Le Crystal » d'Aurillac et la deuxième à « La Strada » à Decazeville.



L'année 2016

Découverte de l'accrobranche et randonnée VTT

Le Conseil Jeunes a organisé une sortie « sports extrêmes » le vendredi 8 juillet 2016. 22 jeunes de 10 à 15 ans sont partis au Lac des Graves, à Lascelles.



Customisation de T-Shirts, avec l'association la Tarte aux Lettreries,

Parmi les autres activités ont également été organisées à l'automne 2016, une sortie paint-ball et une nouvelle sortie cinéma.

2017 n'est pas en reste



Sortie au Lioran



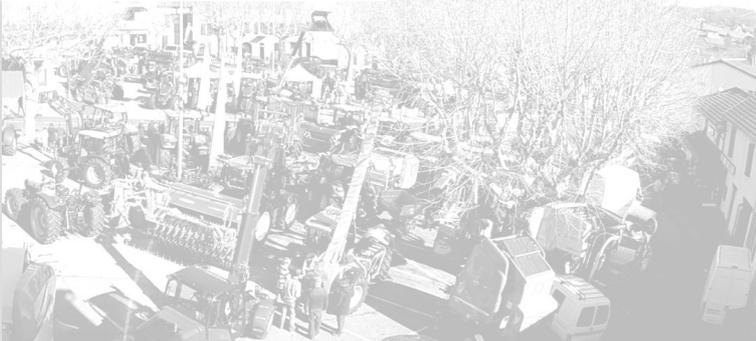
Collecte de jouets et de vêtements au profit des associations caritatives maursoises

Cette foire qui attire beaucoup de professionnels, vendeurs et acheteurs, est aussi l'occasion de passer un bon moment en famille ou entre amis, en profitant des nombreuses animations proposées tout au long de la journée .

AU PROGRAMME

- Expo-vente de matériel agricole neuf et d'occasion
- Vente de plants, fleurs et produits locaux
- Animation musicale avec les Roultazics, la Ganelette et l'Accordéon Club.
- Fabrication de cordes à l'ancienne et exposition de matériel agricole ancien restauré par les Paysans d'autrefois en châtaigneraie.
- Ferrage de chevaux à 11h30 et 15h place des Cloîtres, par Hadrien Fiacre, Maréchal-ferrant.

Toute la journée,
le « 14^{ème} Rendez-vous Tripoux »



FÊTE DU JEU

Rendez-vous à tous les joueurs pour
la 6^{ème} édition de la Fête du Jeu

Le mercredi 19 Avril, de 14h à 17h30,
à l'Espace Pierre Cabrespine



Cette animation est organisée conjointement par le service animation de la Mairie, et la Médiathèque Municipale. Elle reçoit chaque année le soutien de l'association des parents d'élèves de l'école de musique et des bénévoles de la Médiathèque.

On y trouve des jeux divers, certains prêtés par la Médiathèque Départementale : jeux d'intérieur, d'extérieur, surdimensionnés, de société, musicaux, en bois, d'éveil et de motricité...

Le Conseil Jeunes pour la deuxième année consécutive apportera sa contribution au bon déroulement de la manifestation et proposera des jeux vidéos.

L'entrée est gratuite et ouverte à tous. Nous vous invitons à venir nombreux vous amuser en famille ou entre amis le mercredi 19 avril.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Le Vendredi 23 Juin en soirée

Lorsque les trois associations musicales maursoises « font la Fête de la Musique », la réussite est au rendez-vous!

Comme l'année précédente, « La Ganelette », « l'Accordéon Club de la Chataigneraie » et la Chorale « A Travers Chants » proposeront chacune un instant musical, qui sera clôturé par un final joué en commun, place des Cloîtres.



Fête de la Musique 2016 - Place des cloîtres

2017, une année d'élections

● Présidentielle

Le premier tour de l'élection du Président de la République de déroulera le **dimanche 23 avril 2017** et le second tour, le **dimanche 7 mai 2017**.

● Législatives

Les élections législatives sont prévues **les dimanches 11 et 18 juin 2017**. Elles permettront de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée Nationale.

Cette année est une année de refonte des listes électorales. Chaque personne inscrite sur les listes électorales recevra une nouvelle carte d'électeur.

Pour voter, munissez vous de votre nouvelle carte d'électeur et d'une pièce d'identité.

Le guide des animations municipales et associatives de la commune de Mours est en préparation. Il sera disponible en mairie à partir de la mi juin et diffusé à l'intérieur du bulletin municipal début juillet.



Sandrine AUBAYLE, animatrice à la Mairie a quitté la collectivité début mars pour un poste dans le développement associatif sur Aurillac. Les élus et le personnel municipal étaient réunis le 24 février, pour lui souhaiter bonne chance dans cette nouvelle aventure professionnelle.

BOURSE SOLIDARITE VACANCES

Des séjours agréables à des prix attractifs!

Quelques familles moursaises ont déjà profité de ce dispositif. Récemment une famille a profité d'un séjour d'une semaine sur la côte d'Azur, à Grasse. Le coût du séjour s'élevait à 300 € en pension complète. La condition pour pouvoir bénéficier de ces promotions est d'avoir un quotient familial inférieur à 1000 €. N'hésitez pas à venir vous renseigner en mairie.

ADRESSAGE

L'adressage est une opération importante qui s'échelonne dans le temps. L'attribution d'un numéro constitue une première étape. La mise à jour des outils de géolocalisation (GPS) peut n'être réalisée que beaucoup plus tard, car elle dépend de la mise à jour de la matrice cadastrale qui officialise les nouvelles adresses.

Des attestations d'adressage peuvent être demandées en mairie pour réaliser certaines installations (Fibre optique...).

ETAT CIVIL

La commune de Mours fait partie des 9 communes du Cantal, habilitées à instruire les demandes de Carte Nationale d'Identité et de passeports biométriques.

Pour toute demande il est nécessaire de prendre un rendez-vous.

Ce rendez-vous vous sera proposé au choix selon des créneaux horaires prédéfinis, à savoir :

- Les lundis, jeudis et samedis de 9h à 12h
- Le mercredi de 14h à 17h

Pour plus de renseignements,
Mairie de Mours au 04 71 49 00 32

Publication : Mairie de Mours

Directeur de Publication : Christian ROUZIERES

Directrice de la Rédaction : Jeanine HERCOUET-TESTA

Ont participé à la rédaction :

Les membres de la Commission Communication, Relations extérieures.

Maquette : Virginie CESANO

Crédit photo : Mairie, Louis MIQUEL, Jean-Paul TOURRILHES

Impression : I2S IMPRIMERIE - Aurillac

Tirage : 1250 exemplaires - Dépôt légal : Mai 2008

Pour Tout contact

Mairie de Mours - BP 32 - 15600 MAURS

Tél. 04 71 49 00 32 Fax : 04 71 49 00 81

email : mairie@ville-mours.fr

Site Internet : www.ville-mours.fr